

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le mercredi 28 août, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 24 août 2023

Objet
N° 23/06/01
Réitération de la convention de servitude de réseaux avec la société ENEDIS

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

Absents excusés Mesdames Guyonne FOURNIER et Rachel ROUSSET

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réitération d'une servitude pour le passage d'une canalisation électrique souterraine au profit de la société ENEDIS sur la parcelle cadastrée section A n°4883, sise 88 route du Tacul, 74660 VALLORCINE.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de servitude.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'acte authentique reprenant les termes de la convention sus nommée concernant la servitude pour le passage d'une canalisation électrique souterraine sur la parcelle communale cadastrée section A n°4883.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le : 20/09/2023
Notifié ou publié le :

Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches